

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Océan Marais de Monts (85)
46 place de la Paix
BP 721
85167 Saint Jean de Monts

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes Océan Marais de Monts (85)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 24850025800046

Code postal / Ville : 85167 Saint Jean de Monts

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-33

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique - Tél : +33 025158079 - Mail : commande.publique@omdm.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Assurance suffisante

Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'est pas en redressement judiciaire ou dans les cas d'exclusions mentionnés aux art.L2141-1 et suiv. du CCP

Voir RC en complément

Capacité économique et financière : Le chiffre d'affaires et les effectifs moyens sur 3 ans

Voir RC en complément

Capacités techniques et professionnelles : Références sur des opérations équivalentes

Certificats de qualification professionnelle à présenter : La copie des qualifications AFNOR ou équivalentes mentionnées dans le CCTP

Voir RC en complément

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 21 janvier 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : La pondération pour le volet financier : 50%

La pondération pour le volet technique : 50%

Sous-critère : Moyens humains et matériels (20 points)

Sous-critère : Qualité technique des prestations et savoir-faire (25 points)

Sous-critère : Hygiène - sécurité - respect de l'environnement (5 points)

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE AQUATIQUE OCEABUL

Classification CPV : 45212212

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux de réhabilitation du centre aquatique Océabul. Le présent contrat porte sur la relance de deux lots infructueux à la consultation initiale (procédure adaptée à la suite d'un infructueux).

Lieu principal d'exécution : Centre aquatique Océabul

Durée du marché (en mois) : 14

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

LOT 2 : ENVELOPPE EXTÉRIEURE

Classification CPV : 45261000

Lieu d'exécution du lot : Centre aquatique Océabul

LOT :

LOT 7 : PEINTURE ET REVÊTEMENT DE SOL

Classification CPV : 45442100

Lieu d'exécution du lot : Centre aquatique Océabul

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Sur site

Autres informations complémentaires :

La visite de site est obligatoire, des visites collectives sont prévues. Chaque candidat est invité à se rendre sur le site, préalablement à la remise de l'offre, afin de reconnaître les lieux ou les locaux où les prestations doivent se dérouler.

Deux créneaux sont disponibles :

- Le mercredi 11 décembre à 14h30

- Le mardi 7 janvier à 14H30

Pour pouvoir faire la visite, les candidats devront s'adresser au plus tôt à :

Jérôme CHESNE

Chargé d'opérations, programme de réhabilitation et construction de bâtiments intercommunaux

Communauté de Communes Océan-Marais de Monts

Service Technique et Aménagement du Territoire

06 74 34 41 71

• Clause d'insertion

Clause applicable aux lots 2b,2c,2d et 7.

La communauté de communes Océan Marais de Monts, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique.

L'entreprise qui se verra attribuer le marché, devra réaliser une action d'insertion qui permettra l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Le volume d'heures de travail à réserver au public éligible au dispositif des clauses sociales est indiqué au CCP.